

CHAPITRE Ier DE LA LOI DU 2 MARS 1989

Formulaire A : première déclaration de participation dans une société cotée**0. A adresser à :**

- la société cotée visée
- Commission bancaire, financière et des assurances
Contrôle de l'information et des marchés financiers
A l'attention de M. G. Delaere
Rue du Congrès 12-14, 1000 BRUXELLES
fax : +32(2)220.59.03 - e-mail : fmi.fin@cbfa.be

1. Nom de la société visée : Banimmo SA**2. Données relatives à la personne établissant la déclaration** en qualité de déclarant intervenant pour son propre compte et comme mandataire¹ d'une personne liée au déclarant (cf. section 3, tableau I ci-dessous)**a) personne physique**

nom + prénom

adresse

tél. (facultatif)

b) personne morale

forme juridique + dénomination

siège social

tél.

fax

nom et qualité du signataire de la déclaration

Ethias Droit Commun

Rue des Croisiers, 24

4000 Liège

04/220.31.11

04/220.30.05

Jean-Paul PARMENTIER, Directeur Financier

3. Eléments constitutifs de la déclarationRemarque préliminaire

Lorsque la déclaration est opérée par des personnes liées ou agissant de concert, les tableaux I et II seront complétés autant de fois que nécessaire :

- d'abord pour chacune de ces personnes *séparément*, même si aucune d'elles n'atteint à elle seule l'un des seuils prévus par la loi (cf. art. 8, § 1er, 3°, de l'A.R. du 10 mai 1989)² ;
- ensuite pour *l'ensemble* des personnes liées ou agissant de concert (cf. art. 2, § 1er et 2, de la loi du 2 mars 1989).

¹ Chaque fois qu'une personne tenue à déclaration désigne une autre personne pour s'acquitter de son obligation de déclaration.

² Sauf s'il s'agit de personnes physiques agissant de concert dont aucune ne possède un nombre de titres auquel sont attachés 5 % ou plus des droits de vote existants : celles-ci peuvent faire une déclaration commune, sans indication des détenteurs individuels (art. 2, § 3, alinéa 2, de la loi du 2 mars 1989).

<i>Tableau I : données générales (1)</i>	
Nom de la société visée	Banimmo SA
Droits détenus par/ pour compte de (biffer la mention inutile)	Ethias Droit Commun Rue des Croisiers, 24 4000 Liège
liée à	Ethias Vie et Ethias Investment RDT-DBI
agissant de concert avec	/
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	26 juin 2007
Sources relatives au dénominateur	Le prospectus du 5 juin 2007, le supplément au prospectus du 12 juin 2007 et l'avis paru dans la presse le 26 juin 2007

<i>Tableau II : calcul de la quotité d'Ethias Droit Commun</i>	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	11.272.147	238.000	2,1 %
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◊ conversion d'obligations ◊ conversion de prêts ◊ exercice de warrants ◊ autres (à détailler le cas échéant) 	-	-	-
-			
Total	11.272.147	238.000	2,1 %
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant) 	392.857*	-	-
*Ce nombre correspond au nombre d'actions qui peuvent être émises dans le cadre de l'option de surallocation.			

<i>Tableau I : données générales (1)</i>	
Nom de la société visée	Banimmo SA
Droits détenus par/ pour compte de (biffer la mention inutile)	Ethias Vie Rue des Croisiers, 24 4000 Liège
liée à	Ethias Droit Commun et Ethias Investment RDT-DBI
agissant de concert avec	/
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	26 juin 2007
Sources relatives au dénominateur	Le prospectus du 5 juin 2007, le supplément au prospectus du 12 juin 2007 et l'avis paru dans la presse le 26 juin 2007

Tableau II : calcul de la quotité d'Ethias Vie

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	11.272.147	238.000	2,1 %
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 	-	-	-
Total	11.272.147	238.000	2,1 %
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant) 	392.857*	-	-
*Ce nombre correspond au nombre d'actions qui peuvent être émises dans le cadre de l'option de surallocation.			

Nom de la société visée	Banimmo SA
Droits détenus par/ pour compte de (biffer la mention inutile)	Ethias Investment RDT-DBI Rue des Croisiers, 24 4000 Liège
liée à	Ethias Vie et Ethias Droit Commun
agissant de concert avec	/
Date de réalisation de la situation donnant lieu à déclaration	26 juin 2007
Sources relatives au dénominateur	Le prospectus du 5 juin 2007, le supplément au prospectus du 12 juin 2007 et l'avis paru dans la presse le 26 juin 2007

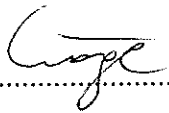
	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
3. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> représentatifs du capital non représentatifs du capital 	11.272.147	238.000	2,1 %
4. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) 		-	-
Total	11.272.147	238.000	2,1 %
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> conversion d'obligations exercice de warrants autres (à détailler le cas échéant) 	392.857*	-	-

*Ce nombre correspond au nombre d'actions qui peuvent être émises dans le cadre de l'option de surallocation.

Tableau II : calcul de la quotité cumulée d'Ethias Droit Commun, Ethias Vie et Ethias Investment RDT-DBI

	dénominateur (a)	numérateur (b)	% (b/a)
1. Droits de vote effectifs afférents à des titres <ul style="list-style-type: none"> • représentatifs du capital • non représentatifs du capital 	11.272.147	714.000	6,3 %
2. Droits de vote futurs , potentiels ou non, résultant de <ul style="list-style-type: none"> • droits et engagements à la conversion en ou à la souscription de titres à émettre, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ conversion d'obligations ◇ conversion de prêts ◇ exercice de warrants ◇ autres (à détailler le cas échéant) • droits et engagements à l'acquisition de titres émis, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> ◇ options ◇ warrants portant sur des titres émis ◇ engagements résultant d'un contrat ◇ autres (à détailler le cas échéant) 	-	-	-
Total	11.272.147	714.000	6,3 %
<u>Pour mention</u> Droits et engagements à la conversion en, à la souscription ou à l'acquisition de titres, assortis de clauses conditionnelles, à savoir : <ul style="list-style-type: none"> • conversion d'obligations • exercice de warrants • autres (à détailler le cas échéant) 	392.857*	-	-

*Ce nombre correspond au nombre d'actions qui peuvent être émises dans le cadre de l'option de surallocation.

Fait le 14/7 2007 à 


Ethias Droit Commun,
représentée par Jean-Paul PARMENTIER, Directeur Financier.

Annexes à transmettre uniquement à la Commission bancaire, financière et des assurances (obligatoires en vertu de l'art. 4, § 1^{er}, alinéa 1^{er} de la loi du 2 mars 1989) : les documents relatifs à l'opération (aux opérations) donnant lieu à déclaration :

- le prospectus du 5 juin 2007;
- le supplément au prospectus du 12 juin 2007.